N°. 103.

Rapport
Sur trois instrumens presentés a L'academie Royale de Chirurgie par Monsieur Chenaz Chirurgien Major de La Compagnie des indes

ACADÉMIE NATIONALE DE MÉDECINE BIBLIOTHÈQUE

Le premier de ces instrumens est un double Crochet que L'autheur dit avoir imaginé pour servir dans le cas où La tete de L'enfant ayant été decolée Le Corps est resté dans La matrice; mais il paroit qu'il ne sçauroit remplir son objet. en effet j'ai bien de la peine à Croire que cet instrument introduit, ces crochets puissent s'ouvrir de maniere qu'ils embrassent exactement Le Corps de L'enfant sans risquer de blesser La matrice, d'autant plus qu'il n'est maitre de son instrument que jusqu'à un Certain point, d'ailleurs en supposant que ces ~~chos~~ Crochets pussent être de quelqu' utilité, il faudroit necessairement y faire auparavant quelques Corrections: mais telles Corrections qu'on y fasse, je crois qu'ils ne ~~peut être~~ sont d'aucun avantage dans La pratique, tant parcequ'il est tres rare que le decolement de La tete de L'enfant se fasse, et que son Corps reste dans La matrice, que parceque, quand meme cela arriveroit, il suffiroit en pareil cas d'aller chercher avec les mains les pieds pour extraire Le Corps. Cela posé, je pense que cet instrument de Monsieur Chenaz est non seulement inutile, mais meme

ARC 33 d. 5 n° 9

dangereux dans la pratique, d'ou je conclus que l'academie n'en peut faire aucun usage.

a l'egard du second instrument appellé par l'autheur tire teste, il me semble meriter un peu plus d'attention, et il paroit que Monsieur Chenay a eu en vue en l'inventant de faciliter ou aider l'accouchement dans certains cas, comme par exemple, lorsqu'il y a long-tems que les eaux sont ecoulées, et que la tete de l'enfant est fortement engagée dans le detroit des os du bassin, ou bien lorsqu'elle est restée seule dans la matrice; mais alors les mains suffisent presque toujours pour l'extraire. il n'en est pas de meme du premier cas où il n'arrive que trop souvent que l'enfant presentant la tete reste long-tems au passage dans la meme situation, ce qui nous oblige d'avoir recours aux forceps ordinaires qui quelquefois ne repondent pas a nos efforts et a nos desirs; c'est pourquoy il seroit a souhaiter que l'experience eut prouvée a l'autheur l'utilité du sien: sans cela il est bien difficille de pouvoir porter un jugement solide sur son instrument, la pratique seule pouvent en faire reconnoitre les avantages; cependant je pense que l'academie peut, si elle le juge apropos, en faire mention dans ses ouvrages.

quant au troisieme instrument que l'autheur nomme aide-accoucheur, il est bon d'observer d'abord que c'est apeu de chose pres le meme que celui que decrit Monsieur Mauriceau dans son traité des maladies des femmes grosses edit. 6.me Liv. 2.me page. 363 et 64. en effet l'un et l'autre ont une vis semblable, et une charniere par en bas. de plus je ne crois pas que cet instrument puisse remplir le but que s'est proposé l'autheur. je crains au contraire que dans l'usage il ne cause des irritations a l'orifice de la matrice, et en consequence qu'il ne donne lieu

a des accidens tres facheux d'ailleurs qu'est-il besoin d'avoir recours a des instrumens lorsque les doigts suffisent presque toujours pour dilater l'orifice de la matrice, et que ce sont même les seuls dilatatoires que les meilleurs praticiens d'aujourd'hui employent pour cette operation; ainsi je crois que l'aide accoucheur de Monsieur chenay ne doit point etre mis dans les memoires de l'academie.

quoyqu'il en soit, Messieurs, nous ne pouvons que louer l'industrieux autheur de ces instrumens: il nous donne lieu de conjecturer par son zele, par ses recherches, et enfin par son application a son art que, si la pratique lui fournit des occasions, il pourra corriger ou inventer des moyens propres a concourir a la perfection de la Chirurgie signé Sue l.r

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE